

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Année	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Année	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Années, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Octobre 1877.

ELECTION

A la Chambre des Députés

EUGÈNE BERGER

Ancien Député, membre du Conseil général de Maine-et-Loire.

CANDIDAT DU GOUVERNEMENT

DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

Chronique générale.

UN PARALLÈLE.

Si la majorité reste acquise aux radicaux dans la nouvelle Chambre, qu'arrivera-t-il ? Avec l'esprit de justice dont elle a fait preuve pendant sa dernière session, la Chambre passera des semaines et des mois, au milieu des clameurs et des vociférations, à invalider toute élection qui lui déplaira, c'est-à-dire toute élection conservatrice ; après quoi, elle entrera en guerre ouverte avec le ministère et même avec le Maréchal et mettra le gouvernement dans l'impossibilité de gouverner.

De là d'incessants conflits, une perturbation générale, une complète paralysie du commerce et de l'industrie et tous les maux qu'entraîne l'anarchie.

Si, au contraire, les candidats du gouvernement obtiennent la majorité, le calme renaît partout, et avec le calme la prospérité, la reprise des affaires, l'activité du travail, le bien-être des classes laborieuses, la confiance, cette source vitale des capitaux et du progrès.

Pour peu qu'un peuple soit doué du bon sens le plus élémentaire, on ne comprendrait pas qu'il pût hésiter entre ces deux partis à prendre, ou voter pour l'ordre ou voter pour le désordre.

Ce simple parallèle devrait être le *vade-mecum* et la constante préoccupation de tout électeur au moment de déposer son bulletin dans l'urne électorale.

Qu'il ne se laisse pas influencer ni par les discours des clubistes, ni par les articles de journaux ; qu'il se recueille en lui-même, interroge sa conscience et ne consulte que l'intérêt de sa famille qui, d'accord avec celui du pays, lui conseillera de voter pour les candidats autour desquels doivent se rallier les gens de bien.

Sous ce titre tapageur : *Le procès des ministres*, le journal de M. Emile de Girardin édite un pastiche destiné à émouvoir les ingénus et à effrayer les âmes candides.

Mais si impuissant que soit le trait, *Telum simble sine actu*, l'intention n'en est pas moins coupable au premier chef et d'autant plus provocante que la susdite feuille, dont l'auteur avait l'âge de raison en 1830, sait fort bien qu'il n'y a aucun rapprochement à établir entre les ministres de Charles X et ceux du maréchal de Mac-Mahon.

En confondant à plaisir des choses si dissimilaires, M. de Girardin voudrait-il nous prouver que, s'il avait l'âge de raison en 1830, il ne l'a plus aujourd'hui ?

Depuis longtemps déjà le *Mot d'Ordre* annonçait la prochaine apparition d'un nouveau journal, le *Réveil*. C'était une substitution préparée. Nous voyons en effet, aujourd'hui, que le *Mot d'Ordre* disparaît ; mais, en même temps, le *Réveil* prend sa place, et toute sa rédaction, en tête de laquelle figure toujours comme rédacteur en chef M. Armand Duportal, escorté de X.-y., ou de trois étoiles, c'est-à-dire M. Lucay de Rochefort.

M. Gambetta a reçu de Londres les fonds nécessaires au paiement de son amende et de celle infligée à la *République française*.

Ce sont les réfugiés français à Londres qui avaient ouvert une souscription afin de payer les frais du procès correctionnel de M. Gambetta.

Comme la somme souscrite a dépassé celle nécessaire à l'ex-dictateur, l'excédant a été employé à lui offrir un souvenir.

Aujourd'hui ou demain paraîtra la profession de foi de M. Bonnet-Duverdier, qui pose sa candidature à Belleville, en face de M. Gambetta. Mais cette profession de foi est signée, avec autorisation, par les membres du comité électoral de Charonne, section de Belleville.

Depuis quelques jours, la santé de M. Jules Simon donne des inquiétudes.

LETTRE DE PARIS.

Les 363 ne savent plus de quel bois faire flèche. Vous avez vu leurs organes les plus modérés s'abandonner à des violences de langage devant lesquelles les intransigeants eux-mêmes auraient reculé.

Aujourd'hui ils répandent le bruit (je l'ai recueilli hier en plein boulevard) que les ambassadeurs des grandes puissances auraient chargé l'ambassadeur d'Allemagne de présenter des observations au Maréchal sur la politique du 16 mai. Au dire des radicaux, les journaux anglais, rendant compte de cette démarche, auraient été saisis à la frontière, et leur distribution en France aurait été interdite.

Ce n'est là, bien entendu, qu'un odieux mensonge.

Il donne la mesure du patriotisme de certains politiques, qui continuent d'appeler l'étranger au secours de leur cause désormais perdue, comme si les puissances étrangères pouvaient, sans violer le droit des gens, s'immiscer, d'une façon quelconque, dans la direction gouvernementale de nos affaires.

En d'autres temps, les propagateurs d'une nouvelle pareille eussent été universellement conspués. Il n'y aurait pas eu en France, devant l'apparence seule d'une intervention de ce genre, ni radicaux, ni républicains, ni monarchistes, mais des Français, des patriotes, dont la fierté nationale se serait révoltée et aurait promptement fait justice des calomnieux.

Tout est changé maintenant.

Le sens moral de la nation s'est oblitéré sous l'influence des passions de parti, et ceux-là mêmes qui adressent à la Restauration l'éternel reproche d'être rentrée en France dans les four-

gons de l'étranger, demandent à la Prusse d'imposer au maréchal de Mac-Mahon la République radicale.

Car ce serait là l'objet des remontrances de l'ambassadeur d'Allemagne, d'après l'étrange invention que nous rapportons. « Nous sommes, aurait-il dit, nous, les ambassadeurs des puissances, accrédités auprès du gouvernement de la République française. Si vous entendiez instaurer, à sa place, un gouvernement personnel, nous considérerions nos pouvoirs comme expirés et serions rappelés par nos souverains. »

Je ne prends pas la peine de démentir cette démarche et ces paroles, qui ne sont même pas vraisemblables. Je les signale à l'indignation du lecteur. C'est plus qu'une coupable manœuvre, c'est un crime de lèse-patrie qui échappe, par son inconsistance même, à la répression des tribunaux, mais dont les électeurs ont le devoir de faire justice.

Et qui ose ainsi parler de gouvernement personnel ? Les amis de M. Gambetta et de son gouvernement passé et futur.

Voilà, en effet, un gouvernement qui n'a pas été et qui ne serait pas un gouvernement personnel !

Son nom rappelle bien, n'est-ce pas, le temps où la nation faisait elle-même ses affaires et où il n'y avait pas de candidatures officielles ! Pourquoi y en aurait-il eu d'ailleurs, puisque M. Gambetta avait supprimé les concurrents de ses amis en les déclarant inéligibles ?

C'était admirable.

Un homme qui s'était décerné le pouvoir de sa propre main, disposait à merci de notre vie, de notre fortune, de notre liberté, de notre sang, de nos destinées mêmes. Issu d'une révolution violente, il n'était pas même d'accord avec la majorité de ses complices, il les trahissait pour mieux nous opprimer ; il voulait empoisonner M. Thiers qui depuis...

« Rome, alors, admirait sa vertu ! » Il eut l'idée de décréter la guerre civile contre le pouvoir semi-légal de M. Jules Simon. C'était la liberté, n'est-ce pas ? Cela ne ressemblait en rien à un gouvernement personnel !

La Prusse, qui aurait eu alors quelque raison et quelque droit d'en user sans façon avec la France, se garda bien d'intervenir. M. Gambetta travaillait trop bien pour elle.

N'insistons pas.

Toutes ces violences, toutes ces excitations prennent leur source dans la certitude de l'échec qui attend les 363 devant le pays. Il ne me déplaît pas de constater le désarroi de nos adversaires et d'en conclure que la victoire est bien définitivement assurée au parti conservateur.

UN MOT SUR L'EUROPE

EN SEPTEMBRE 1877.

Un ancien diplomate, M. Novira, va faire paraître une brochure intitulée : *Un Mot sur l'Europe en septembre 1877*.

Ce travail, destiné à quelque retentissement, mérite d'être étudié attentivement.

Il nous semble fort utile de reproduire ci-dessous une partie de la brochure si remarquable de M. Novira.

Sursum corda !

Anéantie à Sadowa, rayée de la Confédération germanique, l'Autriche eut bientôt senti que ses destinées futures l'appelaient ailleurs. Il n'est pas jusqu'aux sympathies de la famille impériale, tout acquises à la nation hongroise, qui ne témoignent de sa renonciation tacite à l'ancienne prépondérance en

Allemagne et à tout ce qu'il y a encore d'allemand en Autriche aujourd'hui.

Régénérée depuis 1866 par une liberté aux aspirations fédératives, l'Autriche s'est trouvée, au lendemain de ses revers, avoir plus de tact politique qu'elle n'en avait montré à ses jours de gloire.

Délivrée de ce boulet au pied qu'on appelle l'Italie, elle s'est vue, de fait, presque homogène, débarrassée qu'elle était d'un élément éminemment hostile, raccommodée avec la Hongrie et intimement unie aux autres nationalités qui vivent heureuses sous le sceptre de François-Joseph. Après dix ans de repos, elle a montré assez de suite dans les idées, assez de tenue et de prudence, pour que sa politique ait obtenu un succès d'estime et lui ait rendu au soleil une place honorable. Mais l'Autriche semble devoir retomber, à l'heure qu'il est, dans une faute qui amènera infailliblement sa perte.

Nous voulons parler de l'alliance prussienne qui ne peut que lui être funeste. — M. de Beust a si bien compris, en 1870, la nécessité d'arrêter à tout prix l'élan de la Prusse ; qu'il voulut, à toute force, amener l'empereur François-Joseph à une intervention armée. — Les défaites de la France se succédant avec une rapidité effrayante, le mauvais vouloir de la Hongrie, le manque de préparatifs militaires, ont empêché, à ce moment, l'Autriche de faire une diversion en faveur de la France. — diversion qui eût réduit à néant le traité conclu entre la Prusse et l'Italie et qui eût certainement épargné à la France bien des déboires.

Tout le monde en Autriche, si l'on en excepte le parti allemand, ressentit au cœur les malheurs de la France, — et pendant que le vainqueur rongeait les vaincus, l'Europe terrifiée était dans une attente anxieuse de l'avenir. — Moins de deux ans plus tard, nous l'avons dit au début, un nouveau cri de guerre était sur le point de partir de Berlin, et si une nouvelle levée de boucliers n'eût pas lieu, la France croit en devoir de la gratitude à la Russie : celui qui suit bien les agissements des deux potentats du Nord, alliés et parents, ne se fait nullement illusion sur la générosité de l'empereur Alexandre à l'endroit de la France, en cette occasion.

Le mot de l'énigme, c'est que la Russie n'était point prête pour sa guerre, et sa guerre devait commencer le même jour que la nouvelle guerre des Allemands contre la France.

Depuis, les choses ont quelque peu changé. La France, grâce à son énergie et à ses finances, a refait son armée et repeuplé ses parcs d'artillerie. Il y a quelques mois, la Russie s'est trouvée prête. Mais voici que la Prusse, qui l'est toujours, a trouvé la France calme et prête aussi. — C'était jouer de malheur, car les armements continus épuisent la Prusse qui, forcée d'être prudente, perd tous les jours son argent en rongant son frein en silence.

La retraite de M. de Bismark est un corollaire de sa politique toute allemande après ce contre-temps fâcheux. Le veto de l'empereur Alexandre à Berlin, la convalescence de la France, ayant brouillé les cartes du chancelier, celui-ci voulait lever un droit de péage sur le czar, à la veille de l'entrée de la Russie en campagne.

Disons ici qu'il y a deux politiques en Prusse : la politique romantique, basée sur les liens des deux familles régnantes, et la politique saine, mathématique, tout allemande, de M. de Bismark, qui se soucie

peu de *cousiner* lorsqu'il s'agit de « gagner ».
Pour M. de Bismark, partout où on parle allemand, on est en Allemagne. Or, dans les provinces baltiques, dans les quatre provinces de la couronne d'Autriche, on parle allemand : pour un homme d'Etat de la logique serrée du chancelier, ces contrées doivent être et seront un jour à l'Allemagne.
— M. de Bismark voulait donc, comme récompense de sa complaisance envers le czar à Berlin, avoir... quelques concessions du côté de la Baltique — quitte à ratifier, et de grand cœur, les conquêtes russes... à venir, sur les infidèles.

Mais la politique de famille joue son jeu, l'empereur Guillaume resta, comme par le passé, tendre et affectueux pour son neveu ; — M. de Bismark ne fut pas écouté ; la cour, qui goûte peu le chancelier, en profita pour l'abreuer d'amertumes, et — M. de Bismark se retira.

Il y a, de par le monde, un parti puissant, appelé le parti de la *Jeune Russie*. Ce parti très-vivace, intelligent, offrant l'attrait de la nouveauté, haïssant tout ce qui est allemand, est appelé à dominer la Russie, à renverser l'influence allemande, à bouleverser tout, à faire perdre le vieux prestige au colosse aux pieds d'argile, pour arriver à une régénération rêvée par Pestal en 1825. Ce parti a des aspirations qui l'étouffent, mais que M. de Bismark flatte en souriant, car elles servent admirablement ses vues.

Le parti de la *Jeune Russie*, le jour où il sera sur le premier plan, dégagera la Prusse de tous les liens de la politique romantique qui a eu tant de douceurs pour la Russie, et — ce jour-là — les provinces allemandes de la Baltique seront perdues pour le sceptre des czars. Ce procès n'a rien que de très-naturel et les défaites des Russes donneront raison à nos assertions. Bientôt nous verrons le solitaire de Varzin sortir de sa retraite comme un *deus ex machina*. Cette fois-ci il n'aura eu besoin que de s'endormir et de laisser faire les dieux.

En effet, la Russie, complètement affaiblie, traitera la question baltique de gré à gré avec le chancelier !

Si d'aventure elle reprenait le dessus dans la lutte actuelle, elle n'en resterait pas moins affaiblie ; alors elle résisterait, mais perdrait à coup sûr la partie contre la Prusse intraitable.

Aujourd'hui l'horizon est sombre pour la Russie, car elle a perdu vis-à-vis de l'arrogance allemande, ce dont elle avait surtout besoin, — son prestige militaire.

Resterait les provinces allemandes de l'Autriche comme seul objectif de la Prusse, mais nous croyons que l'Autriche, comprenant son rôle nouveau dans le concert européen, ne demanderait qu'à céder ces provinces, moyennant quelques compensations du côté du Danube.

Et maintenant, quels sont les résultats de ces luttes qui continuent — sous nos yeux ? La Turquie, par sa vaillante résistance, a terriblement affaibli la Russie, — partant, isolé la Prusse ; — elle a rendu quelque importance à l'Autriche, et remis la France, forte de son repos, au premier rang du concert européen.

Ce chassé-croisé politique persuadera-t-il enfin certains personnages en France de ne pas entourer de leurs vœux — stériles — les armées impériales russes ?

Comprendra-t-on enfin que la Russie victorieuse, la France n'était rien ; que la Russie battue, la France redevient tout ?

Certains diplomates ont-ils oublié qu'en 1870, la Russie *laisa faire*, — en regardant tranquillement la France aux abois, pour satisfaire une vieille rancune ?

La vraie politique de la France est de se tenir à l'écart, de se réjouir en silence des succès des Turcs, et, quant à ceux qui se leurrent encore aujourd'hui des sympathies russes pour la France, à ceux qui voudraient voir la Russie battant les Turcs plutôt que battue par eux, nous leur soumettons un peu de géographie politique.

Supposons, un moment, la Russie absolument victorieuse, comme elle croyait devoir l'être au début de la lutte, la Russie gagnait Constantinople, s'annexait les principautés danubiennes, pour en faire la rétrocession à l'Autriche. Elle prenait la Galicie, et ses nouvelles limites étaient, au Sud, les monts Carpates.

L'Autriche amoindrie se constituait, peu nous importe comment, sous l'hégémonie hongroise, après avoir cédé ses quatre provinces allemandes à l'Allemagne ; — l'Allemagne s'étendait tout d'un coup jusqu'à Trieste ; la Hollande était inévitablement en-

globée par l'Allemagne, et la France, coupée du reste de l'Europe, obtenant peut-être une compensation dérisoire dans ce remaniement monstrueux de l'Europe, disparaissait entièrement quant à son influence politique.

L'Europe n'était plus qu'allemande et russe. Les diverses combinaisons que ces deux puissances auraient faites ensuite, et à perte de vue, ne se laissent point prévoir. Mais il suffit de dire qu'elles effrayent tout être civilisé du vieux continent.

Grâce à Dieu, les victoires des Turcs ont déjoué tous ces plans ; elles ont anéanti bien des conspirations contre l'Occident civilisé et c'est la réserve de M. Bismark qui va donner dans une nouvelle et très-prochaine mêlée.

Dans cette nouvelle comédie, la France a tout à gagner sans rien y risquer. — Malheur aux vaincus ! malheur aux Russes dont les Allemands commencent à railler les défaites honteuses. La Prusse n'accorde son estime qu'à qui la mérite. Avant qu'il soit peu, elle offrira une alliance cordiale à la France pour laquelle, dans sa sagacité extraordinaire, M. de Bismark a réservé, les événements aidant, des douceurs dont le prix, nous le croyons fermement, sera la restitution des provinces perdues par elle en 1870.

Ce serait bien joué, M. le chancelier, ce serait habile, et pourtant étonnant de simplicité.

Ainsi résolue, la question de l'Europe occidentale trouverait un gage dans une paix vraiment durable entre deux nations qui, grâce aux victoires des Turcs, se trouvent seules, à l'heure qu'il est, à statuer sur le sort de l'Europe.

Ce qui arrivera du côté de l'Orient dans un temps plus ou moins rapproché de nous ; quel rôle sera créé à la Russie, après son abaissement ; de quelle façon se constituera la nouvelle Autriche ; comment l'Angleterre, qui a si bien appuyé de toutes les manières la Turquie, y trouvera son compte ? Tout ceci est secondaire, les questions capitales étant résolues.

Guerre d'Orient.

Vienne, le 3 octobre.

Au dernier moment on annonce une nouvelle bien inattendue : Suleyman-Pacha serait nommé général en chef de l'armée ottomane d'Europe, en remplacement de Mehemet-Ali-Pacha.

Bucharest, 3 octobre.

Le temps s'est remis au beau, et les Russes en profitent pour réparer les routes qui avaient été défoncées par les pluies. La population des villages voisins est réquisitionnée pour activer ce travail.

L'avis du général Tolleben a semblé prévaloir dans le dernier conseil tenu au grand quartier général sous la présidence du czar. Les Russes ne repasseront pas le Danube et le grand-duc Nicolas devra s'emparer de Plewna, coûte que coûte, avant la mi-octobre.

Dans le même conseil de guerre, on paraît être revenu sur la décision prise à l'égard du général Zimmermann. Le corps d'armée de la Dobrudscha se porterait en avant de manière à menacer la ligne de Varna.

L'Assemblée nationale a reçu de son correspondant de Bucharest la grave dépêche suivante :

« Le grand-duc Nicolas est en disgrâce, il sera remplacé par le général Kauffmann.

» Le czar est très-péniblement impressionné de la manière dont les opérations militaires ont été conduites par le grand-duc Nicolas. »

Le fanatisme turc ne sera pas refroidi par les neiges et les frimas. Les armées ottomanes se préparent à soutenir la lutte avec une ardeur nouvelle qui bravera toutes les rigueurs de l'hiver. Il ne faut donc pas s'attendre à voir la mauvaise saison apporter une trêve sur laquelle on fondait des espérances de médiation. Ces dispositions sont attestées par les rapports des attachés militaires autrichiens à leur gouvernement.

CHRONIQUE ELECTORALE.

MAINE-ET-LOIRE. — M. Louis Janvier de la Motte a adressé aux électeurs de l'arrondissement de Segré la circulaire suivante :

« Mes chers concitoyens,

» En me présentant de nouveau à vos suffrages, j'obéis à un devoir patriotique en même temps qu'à un sentiment de profonde reconnaissance envers ceux qui m'ont comblé des témoignages de leur confiance et de leur affection.

» Je leur dois d'être devenu, à 28 ans, conseiller municipal, maire élu de ma commune, conseiller général et député de ce bel arrondissement.

» Si j'éprouve une légitime fierté d'être arrivé si vite et si haut, je suis heureux de sentir que ma tâche devient chaque jour plus facile et plus douce, à mesure que l'expérience me permet de mieux faire.

» Je désire rester le serviteur des intérêts de ce pays, le confident et le conseil des infortunes ou des besoins, pour demander encore, à chaque journée, l'occasion d'être utile à quelqu'un.

» Depuis trois ans, vous m'avez vu à l'œuvre !

» Suis-je resté fidèle à mes engagements ? » J'affirme que personne ne peut soupçonner ma bonne volonté !

» Et je le dis bien haut, pour protester contre les calomnies et les injures qui m'ont été prodiguées !

» Mais, si je ne me suis jamais associé à une politique de rancune ou de violence, je crois utile de répudier des utopies dangereuses pour la sécurité publique ; surtout lorsque, sous les apparences les plus modérées, on poursuit le renversement des lois qui régissent toutes les sociétés.

» Je veux aider M. le maréchal de MacMahon à conserver la paix, si nécessaire aux classes laborieuses, qui demeurent toujours les fidèles alliées d'un Gouvernement d'ordre et de progrès.

» Comme lui, car il l'affirme avec énergie, je veux respecter la volonté Nationale ; comme lui, je suis profondément attaché aux libertés légitimes et aux lois protectrices de l'indépendance des honnêtes gens.

» Je n'éprouve donc aucun embarras à tendre la main à ceux qui songent, avant tout, au bien de l'Etat et qui espèrent, pour l'avenir, les horizons sans nuages et les longues prospérités.

» Il faut beaucoup attendre de la courageuse initiative de M. le maréchal de MacMahon, car s'il a consenti à prendre une responsabilité devant le pays, il est certainement décidé à assurer le triomphe pacifique et durable d'une politique d'apaisement et de réconciliation.

» En ce qui me concerne personnellement, mes chers concitoyens, rien de ce qui vous intéresse ne m'est resté étranger. Pendant les deux années qui viennent de s'écouler, j'ai constaté, avec bonheur, l'achèvement du chemin de fer d'Angers à Segré, qui sera bientôt livré à la circulation ; le commencement des ponts de Grez-Neuville et de Châtelais, et les perfectionnements constants de notre agriculture.

» Lorsque, ravi du spectacle des prodigieuses ressources de nos contrées, ma pensée s'élève et oublie les querelles des partis et les divisions funestes qui désolent cette belle terre de France, j'ai plein le cœur des sentiments d'amour pour mon pays, et je demande à Dieu de permettre le triomphe de la vérité et de la justice, telles que je les comprends et telles que je les aime.

LOUIS JANVIER DE LA MOTTE, Ancien député, Conseiller général, maire de Juvareuil.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

Il paraît bien que la candidature de M. Benoist, dans l'arrondissement de Baugé, est fort compromise, puisque le *Patriote* n'emploie pas moins de deux colonnes à discuter une phrase de la circulaire de M. Merlet.

« Vous trouverez en moi, dit cette phrase de M. Merlet, un énergique défenseur de la politique de M. le maréchal de MacMahon. »

Et l'on peut être assuré qu'il tiendra loyalement ce qu'il promet : vingt ans de vie publique répondent de sa probité politique, de sa parfaite connaissance des affaires, de la maturité et de la sagesse de son esprit. Cela n'est pas contestable, et le *Patriote* ne le conteste pas.

Mais la politique du Maréchal, qu'est-ce que cela ? dit le *Patriote*. « Jamais elle n'a été définie. »

Cela fera rire ceux qui ont lu le manifeste du Maréchal.

Rien n'est plus net, rien n'est plus clair

que la politique du Maréchal ; rien n'est plus facile à définir.

La politique du Maréchal, c'est d'assurer aux braves gens qui travaillent et ne font pas métier de la politique, l'ordre et la paix durant trois années, renvoyant à 1880 la question de savoir si la Constitution républicaine doit être maintenue ou modifiée.

La politique du Maréchal, c'est la contre-politique de M. Gambetta, dont M. Benoist est le très-docile serviteur.

M. Gambetta et sa secte veulent, tout de suite, s'ils sont les maîtres, forcer le Maréchal à se démettre, afin de bouleverser à leur gré les institutions, supprimer la présidence, supprimer le Sénat et instituer une nouvelle Convention.

Avec la politique de M. Benoist-Gambetta, nous avons le trouble dans les institutions, le désordre dans les esprits, l'inquiétude dans les intérêts.

Avec la politique du Maréchal, nous avons la Constitution maintenue, l'ordre et la sécurité partout et pour tous.

Voilà la politique conservatrice et vraiment nationale que défendra M. Merlet, et comme il a droit de l'affirmer avec l'autorité de son passé, il la défendra ÉNERGIQUEMENT avec la vraie liberté d'une conscience honnête qui ne connaît que le devoir.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Les 363 se complètent ; ils font d'heureuses recrues !

La *Petite République française* nous a annoncé hier une nouvelle candidature angevine, celle de M. Béchet !

M. Béchet est désigné par le petit journal de M. Gambetta comme candidat républicain — oh ! tout ce qu'il y a de plus républicain — contre M. Durfort de Civrac, dans la deuxième circonscription de Cholet.

Ce petit secret du grand parti des 363 était connu à Angers quelques heures avant l'arrivée de la *Petite République* de M. Gambetta, qui a confirmé la nouvelle.

Pourquoi, diable ! le *Patriote* garde-t-il donc le silence sur cet incident, et pourquoi ne nous annonce-t-il pas davantage l'apparition prochaine d'un nouveau journal républicain rédigé par M. Béchet ? On le demande.

Il est vrai que le *Patriote* semble de même ignorer la candidature républicaine de M. Lechat de Tessecourt, qui, d'après les journaux radicaux, se présente dans l'arrondissement de Segré.

En revanche, les mêmes journaux parisiens ne semblent pas connaître ou adopter la candidature de M. le général Genet, pour l'arrondissement de Saumur.

Nous lisons dans la *République française* :

« C'est par erreur que dans notre tableau des candidatures publiées hier nous avions indiqué pour l'arrondissement de Segré l'honorable M. Lechat de Tessecourt, qui avait été le candidat républicain aux élections du 20 février 1876. Le candidat auquel se rallieront tous les républicains de l'arrondissement de Segré est l'honorable M. Robert. »

Chronique militaire.

Depuis le 15 septembre, les corps de troupes ont été successivement avisés de préparer le renvoi dans leurs foyers pour le 1^{er} octobre des hommes libérables d'ici au 30 septembre 1878, et qui, pour le très-grand nombre, font partie de la classe 1872.

Le renvoi de la classe 1871 avait eu lieu l'année dernière le 10 novembre ; ce contingent n'était resté sous les drapeaux que trois ans et dix mois.

Le Maréchal a encore réduit de trente-cinq jours le temps de présence des hommes de la classe 1872.

Par décision ministérielle du 30 septembre :

M. Lefumé de Lignières, lieutenant-colonel, directeur des exercices de cavalerie à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, est nommé au 5^e chasseurs, en remplacement de M. de Mauret, nommé colonel.

M. Lacoste de l'Isle, chef d'escadron, est nommé en chef à l'École de cavalerie de Saumur, est nommé commandant de la section de cavalerie à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, en remplacement de M. de Lignières ;

M. d'Esclaves d'Hust, chef d'escadron au 45^e de chasseurs, est nommé instructeur en chef à l'École de cavalerie de Saumur, en remplacement de M. Lacoste de l'Isle.

Chronique Locale et de l'Ouest.

SOCIÉTÉ DES EAUX DE SAUMUR.

Nous rappelons à nos lecteurs que la souscription pour la formation d'une Société anonyme pour la distribution des Eaux de Saumur sera close, ainsi qu'il a été annoncé, le 6 octobre au soir.

GRAND-THEATRE D'ANGERS.

Voici le tableau du personnel pour l'année théâtrale 1877-1878 :

Administration.

M. E. Chavannes, directeur, administrateur.
Gustave Simon, régisseur général.
Léon Denjean, régisseur du drame.
Desiez, premier régisseur.
Auguste, régisseur des chœurs.
Gustave Lelong, premier chef d'orchestre.
Lacocq, deuxième chef, répétiteur des chœurs (hommes).
Prys, deuxième chef, répétiteur des chœurs (femmes).
Boulard, deuxième chef, répétiteur des chœurs (dames).
Henri Lelong, pianiste accompagnateur.
David, contrôleur en chef, chargé de la location.
Coulant, aide-contrôleur.
Chouanet, machiniste en chef.
M^{me} Caillé, costumière.
M^{me} Paumier, souffleur.
Bréant, souffleur.

Opéra-comique, traductions, opérettes.

M^{me} Pellin, premier ténor léger.
Hincelin, deuxième ténor, premier d'opérettes.
Martin, baryton.
Courtois-Halé, première basse.
Armand Dorlin, deuxième basse.
Boulange, ténor, ténor d'opérettes.
Gustave Simon, larouette.
Leroy, des deuxièmes basses, larouette.
Desiez, des rôles d'opérettes.
Léon Jolly, troisième ténor.
Godvier, troisième basse.
Bogère, troisième basse.
Chauvier, coryphée ténor.

M^{me} Marie Hasselmans, première chanteuse (en représentation).
Rita Lelong, première dugazon, première chanteuse d'opérettes.
Angé, première duègne.
Eugène Simon, deuxième dugazon, des premières.

Leroy, des deuxièmes dugazons.
Valérie Hilaire, des deuxièmes dugazons.
Léon Jolly, coryphée, premier dessus.
Lucile, coryphée, deuxième dessus.
24 choristes.

La troupe d'opéra commencera ses représentations à Saumur lundi 8 octobre, par le *Songé d'une nuit d'été*.

Drame, comédie, vaudeville.

M^{me} Léon Denjean, premier rôle en tous genres.
Nicolet, jeune premier rôle.
Brouin, jeune premier, premier amoureux.
Dierroix, grand troisième rôle.
Serrat, premier comique en tous genres.
Boulange, premier comique.
Gustave Simon, premier comique marqué.
Théodore, jeune premier comique, fort second.
Desiez, premier rôle marqué, rôles de genre.
Leroy, père noble, des comiques marqués.
Armand Dorlin, troisième rôle, second premier

Chauvier, grime.
Godvier, utilité.
Alfred, id.

M^{me} Lavasseur, premier rôle en tous genres.
Nicolet, jeune premier rôle.
Eugène Simon, première ingénuité, jeune première.

Serrat, jeune première.
Patro, première soubrette, chantant l'opérette.
Angé, première duègne.
Léon Jolly, jeune première, coquette.
Valérie Hilaire, jeune coquette.
Gabrielle Leroy, coquette, rôles de genre.
Pointel, deuxième duègne.
Leroy, amoureux, des deuxièmes soubrettes.
Lucile, des deuxièmes soubrettes.
Léon Jolly, utilité.
Nicolet, utilité.

Orchestre.

40 musiciens sous la direction de M. Gustave Simon. — Six premiers violons, cinq deuxième violons, trois altos, trois violoncelles, trois contrebasses, deux flûtes, deux hautbois, deux clarinettes, deux bassons, quatre cors, deux trompettes, trois tambours, un timbalier, une grosse caisse, un

gontier à Châteaubriant, comprise entre Châteaugontier et Segré.
La longueur de cette section est de 24 kilomètres.

Le Mans. — Des fêtes brillantes viennent d'avoir lieu au Mans, à l'occasion du Comice agricole et de l'inauguration du tunnel. Rien n'a manqué, dit le *Journal du Mans*, ni la foule des curieux, ni la variété des divertissements, ni la beauté et la multiplicité des décorations, ni ce qui dans une réjouissance publique est particulièrement important un beau temps et un soleil splendide.

Une retraite aux flambeaux a inauguré samedi soir la série des fêtes.

Le lendemain, à la bénédiction du tunnel, M^{gr} l'évêque du Mans a prononcé une fort belle allocution.

Dans le courant de la journée, une riche et nombreuse cavalcade a parcouru les principales voies du Mans. Elle réunissait dans son ensemble des échantillons des principaux costumes portés en France aux différentes périodes de l'histoire, depuis les Gaulois jusqu'à la Révolution.

Un groupe de joueurs de trompe, vêtus en piqueurs, ouvrait la marche. A leur suite, des cavaliers gaulois, à la longue chevelure, couverts de cuirasses d'acier, le casque en tête, la hache au poing, précédaient le char des Druides.

Sur une masse de rochers qui rappelaient les peulvans et les menhirs, des vieillards à barbe blanche, revêtus de longues robes de lin, se tenaient debout, la serpe à la main, prêts à couper le gui sacré. Le char était tiré par trois paires de bœufs; à l'entour, des Francs, à l'aspect farouche, brandissaient leurs armes grossières; des peaux de bêtes leur servaient de manteaux.

Le char de l'Harmonie, tendu de splendides draperies de velours, était occupé par la musique d'artillerie; les hommes qui le remplissaient étaient habillés en seigneurs et en pages du moyen âge. Derrière ce char marchaient des croisés; leurs pourpoints étaient d'azur et de pourpre; la croix blanche de Terre-Sainte ornait leur poitrine; ils tenaient de longues lances et portaient des casques d'acier.

Venaient ensuite les chars de l'Industrie métallurgique, de l'Horticulture, de l'Agriculture.

Une quête, faite au profit des pauvres, a produit une somme considérable.

Le soir, la ville a été illuminée.

Lundi, une foule nombreuse a assisté à un carrousel.

Les fêtes se sont terminées par un feu d'artifice.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Un concours général pour le surnuméraire de l'Administration des Postes aura lieu le jeudi 15 novembre 1877.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1^m 54^e, peuvent y prendre part.

Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à 30 ans.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le Directeur, Chef du service des Postes de leur département, qui leur donnera connaissance du programme de l'examen.

Aucune demande ne sera reçue après le 8 novembre.

Faits divers.

Le *Journal du Jura* nous apprend qu'à Lons-le-Saulnier le thermomètre est descendu à 2 degrés au-dessous de zéro. Les feuilles de la vigne, les tiges de pommes de terre et celles des sarrasins sont, dans beaucoup de cas, entièrement grillées.

La *Gazette d'Auvergne* annonce que la gelée a été très-forte et que la vigne a été sérieusement atteinte.

Le *Moniteur de la Loire* rapporte qu'il a neigé sur le Mezenc.

Les journaux d'Alsace sont unanimes à se plaindre de la brusque variation de température que nous subissons. De tous côtés les froides matinées ont occasionné des dégâts considérables, surtout pour les plantations de tabac. Notre canton peut encore passer pour un des plus favorisés, car malgré les froids de ces derniers jours, où le thermomètre était tombé à 3 degrés, nos vigneronns ne se plai-

gnent pas trop : les feuilles sont encore vertes et protègent suffisamment le raisin.

La neige a fait son apparition dans la Forêt-Noire, depuis le 22 septembre, et dès le 7 septembre une neige à gros flocons est tombée à Serpoukhow (Russie) et a couvert les champs d'un épais linéol. Les arbres ont à peine jauni et il y a encore beaucoup de blé dans les champs.

On sait qu'un grand nombre de mots anglais ont passé dans le vocabulaire français et y ont conquis le droit de cité.

Un entre autres, dont l'origine n'est peut-être pas connue de tous nos lecteurs, le sandwich, appartient à cette catégorie. Le célèbre ministre Fox était un joueur passionné, au point qu'il consacrait à cette passion une partie de ses nuits et oubliait le boire et le manger. — Lord Sandwich, qui était membre du même cercle que le premier ministre, pris de pitié pour cet affamé du tapis vert, avait ordonné à ses gens d'apporter, chaque soir et à une heure dite, un plat d'argent sur lequel étaient placées des tartines de pain entrelardées de beurre et de jambon.

Le ministre les dévorait à belles dents, tout en continuant sa partie : de là le mot sandwich.

C'est un art qui se perd comme tant d'autres, que celui de terminer les lettres par la formule juste qui convient à la personne à laquelle on écrit. C'est cependant un des signes auxquels les gens bien élevés se font connaître. Il faut n'en pas mettre trop, et n'en pas mettre assez est encore pis.

Bachaumont nous raconte à ce propos dans le *Constitutionnel* que, quand Villemain fut nommé ministre de l'instruction publique sous Louis-Philippe, il régla la formule que ses secrétaires devaient employer dans leurs correspondances. Pour les pairs de France et les ambassadeurs : *Recevez l'assurance de ma haute considération*; pour les députés et directeurs généraux et sous-secrétaires d'Etat : *de ma considération la plus distinguée*; pour les préfets et simples directeurs : *de ma considération très-distinguée*; pour les sous-préfets et autres petits fonctionnaires : *de ma considération distinguée*; pour les dames : *l'hommage de mon respect*. Il paraît que ce formulaire fit longtemps loi dans les ministères sous la monarchie de juillet.

Bachaumont se trompe sur un point ou plutôt il omet d'en indiquer un, c'est la gradation des *recevez ou agréés ou veuillez agréer*, qui a bien aussi sa gravité.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 3 octobre 1877.

Les lendemains de liquidation ne sont pas toujours brillants, on peut le dire surtout du lendemain de la liquidation de septembre, encore que les coupons d'octobre soient prêts pour offrir un concours précieux à la hausse. Faut-il leur attribuer les achats des recettes générales, 15,000 fr. de 3 0/0 et 29,000 fr. de 5 0/0? Toujours est-il que depuis longtemps on n'avait pas vu de semblables demandes. Et pourtant le 3 0/0 reste à 68.90 comme au début, ainsi que le 5 0/0 à 104.82. On s'occupe tout particulièrement des fonds égyptiens qui remontent à 173, en même temps que le Crédit foncier reprend le cours de 655. On sent qu'il y a là une grosse question et les positions sont disputées. Le 5 0/0 italien est lourd à 70.75. La rente autrichienne 4 0/0 en or a monté à 66 3/16, en même temps que les chemins autrichiens à 592.50. Se serait-il opéré une pression entre les deux syndicats, bien que les choses paraissent improbables? Le Turc varie de 10 fr. 10 à 10 fr. 12 1/2. Les Russes 1875 varient de 79 1/2 à 80. On reparle d'armistice sans y croire. On n'a jamais fait moins d'ailleurs et la stagnation générale de la Banque s'étend au commerce, à l'industrie et aux transactions privées. (Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THEATRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. E. CHAVANNES.

LUNDI 8 octobre 1877.

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE.

1^{re} représentation de

M^{me} MARIE HASSELMANS, 1^{re} chanteuse.

LE SONGE

D'une Nuit d'été

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Rosier et de Leuven, musique d'Ambroise Thomas.

DISTRIBUTION. — William Shakespeare, MM.

Pellin. — Latimer, Hincelin. — Falstaff, Courtois. — Gérémie, Dorlin. — Un huissier, Colombeau. — Elisabeth, reine d'Angleterre, M^{me} Hasselmans. — Olivia, Rita Lelong. — Nelly, E. Leroy.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (septembre 1877), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

Le Tombeau de Winckelmann, à Trieste. — Quine, nouvelle. — Principes et formules applicables à l'instruction primaire. — La Cruche cassée. — Les Chotts. — Miroirs de poche ou de ceinture du seizième siècle. — Maurice de Nassau, dit le Brésilien. — Falaise (Calvados) : Eglise de la Trinité. — Astronomie comparée : les Saisons. — De l'authenticité des œuvres d'art. — Tau. — Le Palais de justice de Paris. — Valeur des cauris. — L'Historien Anquetil. — Aiguières ou aquamanilles. — Lannion (Côtes-du-Nord). — La Vie sincère (suite). — La Vie domestique. — Voyage sur une croûte de sel. — Mort d'Archimède. — La Mère de Parker. — Le Saccharimètre. — Fontarabie. — Mes Jours de fête (fin). — Les Lépreux. — Lac et forteresse de Vann (Arménie). — Musées cantonaux. — Curieuse observation faite par un jeune sourd-muet. — Insectes nuisibles : Bromies et Altises.

Gravures.

Le Tombeau de Winckelmann, au jardin du Musée d'antiquités de Trieste. — Carton de loterie peint à la gouache sur vélin (dix-huitième siècle). — Miroir de poche qu'on suppose avoir appartenu à Léonard de Vinci. — Miroir de ceinture, revers. — Chute du prince Maurice de Nassau dans un fossé, à Franeker (Hollande), eau-forte de Peter Nolpe. — Portail de l'église de la Sainte-Trinité, à Falaise. — Papier à moineaux. — Musée de Kensington, à Londres : Tau du onzième siècle. — Vue à vol d'oiseau du Palais de justice de Paris, d'après les dessins de M. Duc. — Nouvelle façade du Palais de justice, d'après les documents communiqués par M. Dommey. — Aiguières ou aquamanilles des treizième et quatorzième siècles. — Vue générale de Lannion (Côtes-du-Nord). — La Mort d'Archimède, peinture par Gustave Courtois. — Le Saccharimètre. — La Grande rue (calle Major) de Fontarabie. — Lac et forteresse de Vann (Arménie), tableau par Jules Laurens. — Eumolpe de la vigne. — Altise aux pieds noirs, Altise des choux.

GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN.

Le Comptoir d'Escompte de Paris a reçu la dépêche suivante de la Caisse de la Dette Publique d'Égypte :

« Caïre, 30 septembre.

» Coupon-privilegié, 15 octobre (Chemins de fer Égyptiens et Port d'Alexandrie) étant fait, annoncez paiement à échéance Paris et Londres.

Signé : BARAVELLI.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1823, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux Bombée (Sirop végétal spécial autorisé contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie humaine des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Écliquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie. — Dépôt à Saumur, chez M. PERRIAUX, pharmacien, place de la Bilange.

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit. — 4 fr. Recettes des chemins de fer. — 4 fr. Correspondance étrangère. — 4 fr. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — 4 fr. Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

PRIME GRATUITE

MANUEL DES CAPITALISTES

Un fort volume in-8^e.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Mines de Houille et Verreries de Blanzky.

DIRECTION DE TOURS

ALPHONSE GRANET

Agent à Saumur

BUREAUX ET MAGASINS QUAI SAINT-NICOLAS, 33.

CHARBONS DE TERRE FRANÇAIS ET ANGLAIS
CHARBON DE BOIS ET CHARBON ÉCONOMIQUE
COKE DE NANTES

BOUTEILLES de toutes sortes à cachet et formes particulières pour distillateurs et liquoristes.

Service de Détail. — Livraison à domicile.

AVIS. — Pour éviter un dérangement aux personnes éloignées du dépôt, les commandes sont reçues par cartes postales dont le montant est remboursé.

Les ordres peuvent être reçus également : Quai de Limoges, 70 ; Grand'Rue, 1 (quartier Dacier) ; rue du Pressoir St-Antoine, 17 (Nantilly) ; rue Royale, 57.

NOTA. — Les ventes en gros se traitent de gré à gré. — Expédition par wagons dans toutes les gares et par bateaux dans tous les ports.

Adresser la correspondance à M. ALPHONSE GRANET, 33, quai Saint-Nicolas, Saumur.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou par parties, au gré des acquéreurs.

LA BELLE PROPRIÉTÉ DE LONGCHAMPS

Située dans le bourg de la commune de Neuillé,

Appartenant à M. Henri ROCHER, consistant en :

1^o Maison de maître en parfait état, belle avenue de tilleuls, rivière empoissonnée, pelouses, bosquets, parc, pépinière, jardins, vignes et prés ;
2^o Une métairie à côté, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vergers de pommiers d'un grand produit, prés et bois ;

3^o Une lande de 5 hectares environ, couverte d'une grande quantité de beaux sapins propres au travail, située au bas de la côte du Doreur, sur le bord de la grande route de Saumur à Vernantes ;

4^o Un beau pré, appelé le Pâtis-du-Port, parfaitement clos, de 1 hectare 75 ares, situé commune de Saint-Lambert-des-Levés ;

5^o Un morceau de bois taillis et bruyère, de 1 hectare 30 ares, situé commune de Vernantes ;
Le tout forme une contenance totale d'environ 37 hectares.

S'adresser :

1^o A M^e CLOUARD, notaire à Saumur ;

2^o A M. COULON-LECONFRE, propriétaire à Saumur, rue du Champ-de-Foire ;

3^o A M. BARBIN-MORICER, aussi propriétaire à Saumur. (502)

GRANDE QUANTITÉ DE BONS FUTS

Anjou et Bordelais,

A VENDRE

A PRIX MODÉRÉS.

Chez M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (318)

Etude de M^e FEBURIAU, notaire à Bourgueil.

A VENDRE

LA BELLE PROPRIÉTÉ DE LA GAUCHERIE

Commune de Restigné, à 20 minutes des gares de La Chapelle et de Saint-Parvise.

Composée d'une belle maison de maître, de servitudes très vastes ; le tout de construction récente ; beaux jardins, bassin, terre, pré et vigne, d'un grand rapport ; le tout d'un seul tenant, renfermé de murs, avec beaux espaliers, contenant environ 8 hectares.

S'adresser, pour traiter, à M. COULON-LECONFRE, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, à Saumur. (512)

CATHÉLINEAU AÏNÉ,

Rue du Portail-Louis, n^o 37.

LIQUIDATION

Pour cause de cessation de commerce.

VENTE DE

TOUTES LES MARCHANDISES

Au prix de facture.

Grand choix de toiles, nappes, serviettes, mouchoirs, crêtonnes, madapolams, couffis, flanelles de santé, mérinos, cachemires, nouveautés, etc., etc. (520)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} veuve DUPONT, née HEWITT, de Londres, professeur d'anglais, rue du Portail-Louis, 35. A domicile, 12 francs par mois ; — chez elle, 5 francs. (489)

Etude de M^e CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS SAISIE.

Le samedi 6 octobre 1877, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Piton, commissaire-priseur à Saumur, sur la place de la Bilange, à Saumur, à la vente publique aux enchères de divers objets saisis au domicile des époux Séné.

Il sera vendu :

Plusieurs boîtes contenant différents objets d'horlogerie, un casier, deux vitrines en bois noir, table à quatre tiroirs, draps, torchons, chemises de femme et d'homme, robes et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉPART.

Le lundi 8 octobre 1877, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Piton, commissaire-priseur à Saumur, rue du Portail-Louis, maison Maurice, à la vente publique aux enchères du mobilier appartenant aux époux Thiolot.

Il sera vendu :

Lit, couette, matelas, édredon, rideaux de lits et de croisées, tableaux, glaces, pendules, fauteuils, chaises, commodes, bureau, table de nuit, draps, serviettes, essuie-mains, couvertures, belles lampes, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Une ancienne compagnie d'assurances à primes fixes, contre l'incendie, demande un agent général à Saumur. Adresser les demandes aux initiales H. G., poste restante, à Saumur.

ON DEMANDE QUELQU'UN pour faire des écritures de comptabilité. S'adresser au bureau du journal.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Marabout

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur. — 9, rue de la Paix



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.

Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL ; le flacon d'essai, 2 fr. — Saumur, Portugais de C. ROUXEL, glycère-phénique, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sel Brochant, pour guérir les engelures en deux heures. (394)

DÉPÔT À SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE METZ

Par Louis de Vallières

Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort.

Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-sœur qui gémit dans les fers.

Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et patriotique ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de Vallières, 56, rue Dombasle, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le